

Programme d'enseignement optionnel de langues et cultures de l'Antiquité de la classe de seconde générale et technologique et de la classe de première de la voie générale

NOR : MENE1901579A

arrêté du 17-1-2019 - J.O. du 20-1-2019

MENJ - DGESCO MAF 1

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 17-1-2019 ; avis du CSE des 18-12-2018 et 19-12-2018

Article 1 - Le programme d'enseignement optionnel de langues et cultures de l'Antiquité de la classe de seconde générale et technologique et de la classe de première de la voie générale est fixé conformément aux annexes du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à la rentrée scolaire 2019.

Article 3 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 17 janvier 2019

Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,
Jean-Michel Blanquer

Annexe 1

↳ Programme d'enseignement optionnel de langues et cultures de l'Antiquité de seconde générale et technologique

Annexe 2

↳ Programme d'enseignement optionnel de langues et cultures de l'Antiquité de première générale

Annexe 1

Programme d'enseignement optionnel de langues et cultures de l'Antiquité de seconde générale et technologique

Sommaire

Préambule général

Principes

Mise en œuvre

Programme

Objets d'étude

Portfolio

Étude de la langue

Évaluation des acquis des élèves

Préambule général

Principes

- **Des programmes fondés sur la confrontation entre mondes anciens et monde moderne**

Soucieux de donner des repères intellectuels qui vont au-delà du contexte immédiat de leur environnement, les programmes de langues et cultures de l'Antiquité au lycée visent à présenter la littérature et la culture antiques, d'une part, médiévales, modernes et contemporaines, d'autre part, comme des **horizons réciproques** afin de permettre aux élèves d'aujourd'hui de mieux se comprendre et de mieux se situer dans le monde. Il ne s'agit ni d'actualiser ni de rajeunir la civilisation antique en la rendant identique à la nôtre, mais plutôt de revisiter les modes de vie et de pensée des Anciens afin d'en percevoir autant la **singularité** que la **proximité** à la lumière de la modernité.

Travailler de manière méthodique sur les différences et les analogies de civilisation, **confronter** des œuvres de la littérature grecque ou latine avec des œuvres modernes ou contemporaines, françaises ou étrangères, conduit à développer une conscience humaniste ouverte à la fois aux constantes et aux variables culturelles. Par exemple, l'étude des polythéismes anciens mis en parallèle avec les religions monothéistes permet d'observer que les Anciens, Grecs et Romains, ont élaboré la représentation d'un monde complexe dans ses rapports entre humain et divin : cela nous éclaire notamment sur les diverses manières d'appréhender les religions, en incitant au respect et à la tolérance.

De l'antique au moderne, du moderne à l'antique, la confrontation d'œuvres latines ou grecques avec des œuvres contemporaines est le point de départ de la réflexion conduite lors de la mise en œuvre de l'objet d'étude. À titre d'exemple, la mise en regard des élégies antiques et des poèmes d'amour contemporains (comme ceux d'Apollinaire et de Bob Dylan), le pouvoir de la parole dans un contexte politique (Démosthène et Cicéron face aux discours d'acteurs politiques modernes et contemporains, comme ceux d'André Malraux, de Simone Veil ou de Barack Obama) ou encore la mise en œuvre de la rhétorique dans les concours d'éloquence.

D'une manière générale, l'ouverture vers le monde moderne et contemporain constitue l'un des principes essentiels des programmes de langues et cultures de l'Antiquité dont l'étude, constitutive d'une solide et indispensable culture générale, n'est pas réservée aux seuls élèves qui se destinent à des études littéraires.

- **Des programmes fondés sur une pratique renouvelée de la traduction**

La traduction, entendue au sens large, est au cœur de ces programmes. Elle est l'opération fondamentale par laquelle une culture, un groupe ou un individu s'approprie et assimile un message ou une réalité qui lui sont étrangers. Cet exercice, sous toutes ses formes, dépasse le cadre traditionnel de la version et conduit à développer des pratiques de traduction contextualisée. Sous la conduite du professeur, les élèves repèrent et identifient les éléments signifiants essentiels d'un texte, préalable indispensable à la pratique progressive et autonome de la traduction proprement dite.

À cet effet, une progression dans l'apprentissage est proposée pour conduire les élèves vers l'indispensable connaissance de la syntaxe, de la morphologie et de la morphogénèse du lexique. Il importe également, dans les évaluations, de donner pleinement leur part à des questions portant sur la compréhension et l'interprétation des textes antiques, modernes et contemporains proposés en confrontation, et d'offrir la possibilité à l'élève de rédiger un texte personnel lié à la thématique étudiée.

Aussi ces programmes, sans réduire aucunement la part cruciale de l'apprentissage de la langue qui demeure un enjeu fort, mettent-ils l'accent sur les lectures suivies en latin et en grec, en édition bilingue, de manière à rendre possible une réelle confrontation des œuvres antiques avec nos textes modernes et contemporains. Pour l'apprentissage de la langue, le professeur utilise les textes supports des objets d'étude, qu'il peut adapter et simplifier selon la situation pédagogique. Les œuvres des auteurs antiques peuvent être étudiées, à partir d'extraits conséquents, par la comparaison de traductions qui éclaire le texte original. Outre les analyses littéraires, historiques et anthropologiques liées à la thématique étudiée, on travaille, tout au long de l'année, les thèmes et les textes selon les perspectives suivantes :

- la confrontation des œuvres antiques, modernes et contemporaines, françaises et étrangères ;
- l'étude de mots-concepts impliquant une connaissance lexicale et culturelle (par exemple, *phusis* et *natura*, *politès* et *ciuis*, *erôs* et *amor*, *technè* et *ars*, etc.) ;
- l'étude de grandes figures mythologiques, historiques et littéraires emblématiques ;
- la présentation de grands repères chronologiques et événementiels sous la forme d'une frise historique la plus simple et efficace possible ;
- la connaissance des grands repères géographiques et culturels par la confrontation des espaces antique et contemporain, en particulier dans l'objet d'étude « Méditerranée ».

- **Des programmes fondés sur une approche interdisciplinaire propre aux langues et cultures de l'Antiquité**

Ces programmes ouvrent résolument une perspective culturelle combinant les disciplines constitutives de la connaissance de l'Antiquité. Associant les questions de langue et les enjeux de civilisation, la littérature et l'histoire, cet enseignement se place au carrefour des sciences humaines et sociales ; dépassant les approches strictement linguistiques ou formalistes, il envisage dans son ensemble le cadre et les contenus culturels. L'enjeu n'est pas de former des anthropologues, mais de faire comprendre aux élèves comment des structures naturelles, sociales et psychologiques s'articulent pour former la complexité du réel. Il s'agit de les aider à mieux comprendre les situations et les processus culturels, individuels et collectifs, à acquérir les repères et connaissances historiques essentiels, à élaborer leur propre représentation du monde. Par leur esprit et par leur objet, les langues et cultures de l'Antiquité contribuent à la construction d'une conscience individuelle humaniste et moderne.

- **Des programmes fondés sur les grands enjeux contemporains**

Les objets d'étude proposés dans les programmes, année après année, ont été conçus pour répondre aux questions légitimes qu'un élève d'aujourd'hui peut se poser sur lui-même, sur la société, sur le politique, sur les choix de civilisation, sur le monde et les grands enjeux contemporains. Ils s'adressent certes aux élèves se destinant à des études littéraires, mais aussi à ceux qui envisagent un cursus scientifique, des études de sciences politiques ou économiques. La perception des permanences, des différences et des rémanences est au cœur de l'enseignement optionnel et de l'enseignement de spécialité : ils traitent de manière complémentaire ces grandes questions propres aux Humanités, entendues ici comme formation culturelle générale, humaniste et citoyenne.

Les cadres d'étude et les pistes proposés sont les mêmes pour le monde grec et le monde romain. Néanmoins, chacune de ces cultures ayant ses spécificités, il importe de les mettre en avant dans le choix et le traitement des œuvres et des documents étudiés.

En classe de seconde, c'est d'abord un questionnement sur l'Homme lui-même qui est proposé aux élèves : qu'est-ce qui fait le propre de l'Homme ? Comment devenir pleinement humain ?

En classe de première, la réflexion se poursuit avec un questionnement sur la cité, le politique et le sacré, l'individu en société dans toutes les formes de relations, privées et publiques.

En classe terminale, l'approche humaniste, dans le sens plein du terme, s'élargit aux interrogations philosophiques, scientifiques et religieuses portant sur la place de l'Homme dans l'Univers. Elles invitent à une réflexion sur les défis de l'humanisme aujourd'hui.

Dans les trois classes, l'**axe « Méditerranée »** propose, dans le prolongement des notions étudiées, une mise en valeur d'un espace géographique et historique fondateur, dans ses principes, son évolution et sa cohésion.

Ces programmes souhaitent ainsi montrer que l'enseignement du latin et du grec est à la confluence des savoirs d'aujourd'hui et au service d'un approfondissement de la culture contemporaine.

Mise en œuvre

Au lycée, l'étude des langues et cultures de l'Antiquité s'inscrit dans la continuité des programmes mis en œuvre au collège (cycle 4), qu'elle prolonge et approfondit.

Cette étude est proposée sous la forme de deux enseignements distincts, en latin et/ou en grec ancien : un enseignement facultatif dispensé aux trois niveaux de la scolarité et un enseignement de spécialité en classe de Première et en classe terminale. Ces deux enseignements ont chacun leurs spécificités et leur cohérence propre, ce qui n'interdit pas leur éventuel rapprochement selon la situation pédagogique. D'une manière générale, l'enseignement de spécialité se différencie de l'enseignement optionnel par son caractère littéraire plus affirmé.

Au lycée comme au collège, les apprentissages portent sur deux domaines dépendant étroitement l'un de l'autre et qu'il convient d'aborder de manière décloisonnée : la langue et la culture. En fin de parcours, la connaissance et la maîtrise de ces deux domaines font l'objet d'une évaluation conjointe et proportionnée (élaboration d'un portfolio, épreuve comportant une majeure et une mineure, au choix de l'élève).

- **Littérature, civilisation, culture, histoire**

La lecture des œuvres et des textes majeurs de la littérature gréco-latine, situés dans leur contexte, constitue le socle de l'apprentissage. En fonction de la situation pédagogique, ces œuvres et textes sont abordés selon diverses modalités de lecture : en traduction, en lecture bilingue, en langue originale ; dans leur intégralité ou en extraits. Ils sont confrontés à des œuvres modernes et contemporaines, issues de la littérature française ou étrangère, avec lesquelles ils entrent en résonance. Cette confrontation peut être l'occasion d'aborder l'évolution des formes littéraires (continuité, reprise ou rupture, voire disparition).

Outre les auteurs grecs et latins considérés comme des classiques, les professeurs sont invités à puiser dans la littérature néolatine ou byzantine et à varier les supports écrits, en recourant par exemple à l'épigraphie (épitaphes, graffiti, légendes monétaires...) ou à la papyrologie. Aussi souvent que possible, ils ouvrent des perspectives culturelles en faisant appel à toutes les formes d'expression artistique (peinture, sculpture, musique, cinéma, bande dessinée...), aux ressources du numérique, aux visites – réelles ou virtuelles – de grands musées nationaux et internationaux comme de grands sites mondiaux du patrimoine antique. Ils veillent à confronter Antiquité et modernité avec le souci constant de poser les repères historiques et culturels fondamentaux. Par exemple, la question de l'information et de la rumeur replacée dans son contexte antique peut donner lieu à une mise en relation éclairante entre le phénomène des sycophantes à Athènes au Ve siècle avant J.-C. et celui des fausses informations et rumeurs dans les réseaux sociaux contemporains.

- **Langue et lexique**

Ces apprentissages requièrent une vigilance toute particulière, le professeur étant amené à accueillir en classe de seconde des élèves dont les connaissances linguistiques sont très souvent hétérogènes. En grec notamment, un grand nombre d'élèves commencent l'étude de cette langue lors de leur entrée au lycée. Le professeur veille donc à mettre en œuvre une pédagogie différenciée : les faits de langue et les notions grammaticales sont ainsi différemment abordés en fonction du degré de connaissance déjà acquis par chaque élève.

Dans les programmes, les faits linguistiques sont abordés en deux temps : observation et compréhension d'une part, mémorisation et réinvestissement d'autre part. Afin de prendre en compte l'enseignement conjoint des langues anciennes (ECLA), les notions de langue grecque et latine sont présentées en miroir, chaque fois que cela est possible : la progression est ainsi rendue plus cohérente et plus aisée.

De manière systématique ou, du moins, chaque fois que les faits décrits le permettent, l'apprentissage est enrichi par l'observation du français et d'autres langues vivantes, notamment romanes, afin de sensibiliser les élèves à la continuité autant qu'à la rupture linguistique. Éventuellement, le professeur recourt à des exercices d'oralisation et à la pédagogie des langues vivantes. Il utilise des corpus d'exemples types : l'apprentissage par cœur de quelques vers ou de quelques lignes dans la langue originale, grec ou latin, est encouragé, car il aide à mémoriser des structures linguistiques. Le professeur élabore également des exercices de manipulation syntaxique ou morphologique, ainsi que des exercices d'utilisation des dictionnaires.

Chaque programme annuel comporte une progression grammaticale qui doit pouvoir être adaptée aux situations pédagogiques. Afin de stabiliser les acquis fondamentaux, le professeur n'hésite pas à opérer des choix et à reporter l'étude de certaines notions à l'année suivante.

Le lexique fait l'objet d'un apprentissage raisonné fondé à la fois sur la fréquence et sur la découverte de mots concepts mis en jeu dans les objets d'étude du programme.

L'usage du numérique éducatif constitue déjà une pratique courante et doit être encouragé car il offre de très nombreuses ressources susceptibles d'être utilisées en classe.

Programme

Objets d'étude

En seconde, le programme propose aux élèves un questionnement sur l'Homme : qu'est-ce qui fait le propre de l'Homme ? Comment devenir pleinement humain ? La question est appréhendée dans le rapport entre l'Homme et l'animal, l'Homme et le divin, soi-même et l'autre. Cette perspective, littéraire, historique et anthropologique, invite à s'interroger sur les frontières de l'humain, engageant la réflexion sur les notions d'identité et d'altérité. Ce questionnement nourrit les trois premiers objets d'étude proposés et se déploie naturellement dans le quatrième « Méditerranée : voyager, explorer, découvrir ».

On éclaire chaque année les objets d'étude et les textes à partir des axes suivants :

- la confrontation des œuvres antiques, modernes et contemporaines, françaises et étrangères ;
- l'approche de mots concepts impliquant une connaissance lexicale et culturelle (exemples : *anthropos* et *homo*, *phusis* et *natura*, *zôon* et *animal*, *oikouménè* et *orbis terrarum*, etc.) ;
- l'étude de grandes figures mythologiques, historiques et littéraires emblématiques ;
- la présentation de grands repères chronologiques et événementiels sous la forme d'une frise historique la plus simple et efficace possible ;

- la connaissance des grands repères géographiques et culturels par la confrontation des espaces antique et contemporain, en particulier dans l'objet d'étude « Méditerranée ».

Quatre objets d'étude annuels sont proposés, dont trois – parmi lesquels « Méditerranée : voyager, explorer, découvrir » – doivent être traités. À l'intérieur de chaque objet d'étude, les différents sous-ensembles n'ont pas vocation à être tous abordés. En fonction de sa classe, le professeur choisit les sous-ensembles qu'il souhaite mettre en œuvre, sans s'interdire d'en définir lui-même un autre en relation avec l'objet d'étude principal.

Les objets d'étude au programme de la classe de seconde sont communs au latin et au grec. Chacun des enseignements (latin ou grec) conserve sa singularité, notamment pour l'apprentissage de la langue, et implique des horaires dédiés spécifiques. Ces programmes offrent cependant la possibilité d'une approche commune, dans le cas de l'enseignement conjoint des langues anciennes (ECLA), qui implique également des horaires spécifiques.

• **L'homme et l'animal**

Pour les Anciens, l'Homme se distingue de l'animal par sa capacité à inventer, à créer et à s'interroger sur sa condition. Dans les mythes gréco-romains, la frontière entre l'animal et l'humain est perméable, autorisant toutes les variations, mutations et combinaisons de nature et d'espèce (métamorphoses, monstres et hybrides). Entre description du monde réel et récit fabuleux, voyageurs, géographes, naturalistes, poètes et philosophes interrogent l'humain et l'animal, sauvage ou domestiqué.

- L'Homme, un animal comme les autres ?
- Mutations, transformations, monstres et hybrides.
- Regards de l'Homme sur l'animal : animaux réels, animaux fabuleux ; encyclopédies et bestiaires.
- Des animaux et des hommes : amis ou ennemis ?

• **L'Homme et le divin**

L'Antiquité conçoit l'humain et le divin comme deux ordres distincts, mais non cloisonnés. Outre les dieux majeurs du Panthéon gréco-romain, d'innombrables divinités habitent la terre et l'eau, les espaces célestes et souterrains. Si les dieux prennent souvent forme humaine pour intervenir parmi les hommes, les hommes peuvent aussi parfois accéder au rang de dieu.

- Hommes, héros et dieux : une différence de nature ?
- Un monde peuplé de dieux.
- Métamorphoses : quand l'homme devient dieu, quand le dieu devient homme.
- Le voyage aux Enfers.

• **Soi-même et l'autre**

La réflexion sur l'Homme est indissociable de la question de l'altérité, du rapport avec ce qui est autre que soi. Les Anciens établissent des différences entre les hommes : l'une de culture (entre Grec ou Romain et barbare), l'autre de condition (entre homme libre et esclave). Ils répartissent les hommes en catégories, instaurent des hiérarchies selon plusieurs critères : la langue, le mode de vie, les mœurs, notamment. Toutefois ces différences ne sont pas immuables : l'esclave peut devenir libre, l'homme libre devenir esclave, le barbare peut s'acculturer et entrer ainsi dans la sphère socio-culturelle grecque ou romaine. L'altérité peut aussi se concevoir sur le mode de la croyance au surnaturel et de la superstition (fantômes, spectres, apparitions fantastiques) ou se manifester dans l'individu même, à travers l'expérience de l'aliénation (dédoublement, possession...).

- Différences de cultures, différences de conditions : Grecs, Romains et barbares ; hommes libres et esclaves.
- La langue de l'autre : échanger et dialoguer.
- Un autre monde : apparitions, fantômes et spectres.
- L'autre en soi : dédoublement, possession et aliénation.

- **Méditerranée : voyager, explorer, découvrir**

Inscrite dans des limites étroites, la Méditerranée offre une grande diversité de territoires et de cultures. Sur ses bords, les peuples n'ont cessé d'échanger et de s'affronter. Entre connu et inconnu, les Anciens ont assigné à cet espace des limites fabuleuses, fascinantes et redoutées. Périples de héros, migrations, exils et fuites dramatiques d'individus et de peuples se succèdent d'une rive à l'autre.

- « Notre mer » : une mosaïque de peuples, un espace polycentré.
- Aux confins du monde habité : terres connues et inconnues.
- Voyages et périples héroïques.
- Accueil et hospitalité : étrangers et exilés.

Portfolio

Afin de s'appropriier tout ou partie d'un des quatre objets d'étude, les élèves élaborent un dossier personnel, le portfolio, dans une perspective d'ouverture et de création. Le format et le support sont libres (papier ou support numérique, poster, affiche, etc.). L'élève élabore un ou deux diptyques parmi les deux possibilités décrites ci-dessous :

Diptyque 1 :

- un texte latin ou grec authentique accompagné de sa traduction ;
- un texte contemporain, français ou étranger.

Diptyque 2 :

- une œuvre iconographique antique ;
- une œuvre iconographique ou filmique contemporaine.

L'objectif est de mettre en résonance ou en confrontation les œuvres sélectionnées. La réflexion conduite par l'élève s'exprime selon des modalités libres faisant appel à son imagination et à sa créativité (essai, exposé écrit ou oral, poster ou affiche, production vidéo, diaporama, etc.). Dans une perspective qu'il a précisément définie, l'élève peut notamment présenter l'auteur, l'époque et la nature des œuvres, en faire un résumé ou une brève description, justifier la composition de son diptyque par une analyse des œuvres choisies, proposer une ouverture dans laquelle il explique en quoi ce rapprochement lui a paru pertinent, lui a plu ou l'a intéressé.

Le professeur est invité à proposer, en début d'année, une « bibliothèque » d'œuvres antiques, modernes et contemporaines, liée aux différents objets d'étude, pour accompagner les élèves.

Étude de la langue

L'étude de la langue est élaborée selon une progression construite sur les trois années de la scolarité au lycée. Les notions linguistiques sont d'abord à observer et comprendre, avant de faire l'objet d'un apprentissage systématique. La progression proposée a vocation à être adaptée à chaque situation pédagogique tout au long de la scolarité, notamment dans le cadre de l'enseignement conjoint des langues anciennes (ECLA).

- **Grec**

Morphologie nominale :

- les noms neutres et féminins de la deuxième déclinaison ;
- la troisième déclinaison (κόραξ, δαίμων, σῶμα, γέρον) ; transformations phonétiques au datif pluriel ;
- les adjectifs de la deuxième classe (εὐδαίμων) ;
- trois adjectifs : πᾶς, μέγας, πολὺς ;
- les comparatifs en -τερος et les superlatifs en –τατος ;
- le pronom personnel non réfléchi σύ, ἐγώ, ἡμεῖς, ὑμεῖς (formes atones et toniques) ;
- l'expression de la troisième personne non réfléchie (αὐτός).

Morphologie verbale :

Verbes en -ω non contractes :

- les désinences du présent à l'actif et au moyen-passif ;
- l'indicatif présent moyen-passif ; l'imparfait actif ;
- l'indicatif futur actif (sigmatique) ;
- l'indicatif aoriste actif (sigmatique et thématique) ;
- le participe présent actif et moyen-passif ;
- l'imparfait de εἰμί ;
- quelques aoristes usuels : εἶδον, εἶλον, εἶπον, ἔλαβον, ἦλθον.

Syntaxe nominale :

- les valeurs principales du génitif et du datif, seuls ou avec préposition ;
- place et accord de l'adjectif épithète et attribut ;
- les compléments du comparatif et du superlatif ;
- les compléments circonstanciels de lieu (ἀπό, εἰς, ἐκ, ἐν, ἐπί, παρά, περί...) ;
- la construction des adjectifs démonstratifs (οὗτος ὁ οἶκος).

Syntaxe de la phrase :

- les négations : distinction entre οὐ (réel) et μή (non réel) (cas généraux) ;
- la valeur des temps de l'indicatif (présent, imparfait, aoriste) ;
- la proposition subordonnée infinitive (première approche) ;
- la proposition participiale (constructions des verbes de perception et de sentiment) ;
- les propositions subordonnées temporelles à l'indicatif ;
- les propositions subordonnées causales introduites par ὅτι, ἐπεὶ, ἐπειδή.

- **Latin**

Morphologie nominale :

- les cinq déclinaisons des noms : approche globale ;
- les pronoms et déterminants démonstratifs is, hic, ille, iste, idem, ipse ;
- le pronom et le déterminant interrogatifs de thème qui- ;
- le pronom relatif simple de thème qui-.

Morphologie verbale :

- le subjonctif à l'actif (sum et ses composés ; cinq modèles de conjugaisons) ;
- l'impératif présent à l'actif (cinq modèles de conjugaisons).

Syntaxe nominale :

- l'accord de l'adjectif épithète et attribut ;
- les compléments circonstanciels à l'ablatif (moyen, cause, manière, accompagnement) ;
- les compléments circonstanciels de temps et de lieu à l'accusatif et à l'ablatif (cas généraux) ;

Syntaxe de la phrase :

- les conjonctions de coordination ;
- la syntaxe des négations simples non, ne et haud (cas généraux) ;
- les valeurs des temps de l'indicatif ;
- la proposition participiale (à l'ablatif absolu) ;
- la proposition subordonnée infinitive ;
- la proposition subordonnée relative à l'indicatif ;
- le subjonctif d'ordre, défense, souhait, regret et délibération ;
- les propositions subordonnées circonstancielles de temps et de cause.

Évaluation des acquis des élèves

Les acquis des élèves, connaissances et compétences, sont évalués régulièrement tout au long de l'année scolaire. Les évaluations prennent appui sur les travaux oraux et écrits des élèves, parmi lesquelles le portfolio. Elles portent sur des champs de compétences variées : l'acquisition d'une culture littéraire, historique, anthropologique et artistique, la capacité à lire, traduire et interpréter les textes, grâce aux connaissances linguistiques, et à mettre en résonance monde antique et monde contemporain. Cet enseignement contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre.

L'évaluation du portfolio peut se faire par étapes et porter, au libre choix du professeur, sur l'élaboration, la production finale ou la présentation orale dans la perspective du « grand oral » de terminale. Est notamment prise en compte la pertinence des choix et de l'analyse des documents qui constituent le portfolio. Les élèves peuvent présenter oralement leur travail devant d'autres élèves (devant le groupe de latinistes et d'hellénistes, devant une classe dans le ou un collège du secteur, ou devant une classe de français ou une classe d'histoire dans leur propre lycée, etc.) ; une exposition ou une présentation en ligne (ENT ou site du lycée) peut être organisée dans l'établissement.

Annexe 2

Programme d'enseignement optionnel de langues et cultures de l'Antiquité de première générale

Sommaire

Préambule général

Principes

Mise en œuvre

Programme

Objets d'étude

Portfolio

Étude de la langue

Évaluation des acquis des élèves

Préambule général

Principes

- **Des programmes fondés sur la confrontation entre mondes anciens et monde moderne**

Soucieux de donner des repères intellectuels qui vont au-delà du contexte immédiat de leur environnement, les programmes de langues et cultures de l'Antiquité au lycée visent à présenter la littérature et la culture antiques, d'une part, médiévales, modernes et contemporaines, d'autre part, comme des **horizons réciproques** afin de permettre aux élèves d'aujourd'hui de mieux se comprendre et de mieux se situer dans le monde. Il ne s'agit ni d'actualiser ni de rajeunir la civilisation antique en la rendant identique à la nôtre, mais plutôt de revisiter les modes de vie et de pensée des Anciens afin d'en percevoir autant la **singularité** que la **proximité** à la lumière de la modernité.

Travailler de manière méthodique sur les différences et les analogies de civilisation, **confronter** des œuvres de la littérature grecque ou latine avec des œuvres modernes ou contemporaines, françaises ou étrangères, conduit à développer une conscience humaniste ouverte à la fois aux constantes et aux variables culturelles. Par exemple, l'étude des polythéismes anciens mis en parallèle avec les religions monothéistes permet d'observer que les Anciens, Grecs et Romains, ont élaboré la représentation d'un monde complexe dans ses rapports entre humain et divin : cela nous éclaire notamment sur les diverses manières d'appréhender les religions, en incitant au respect et à la tolérance.

De l'antique au moderne, du moderne à l'antique, la confrontation d'œuvres latines ou grecques avec des œuvres contemporaines est le point de départ de la réflexion conduite lors de la mise en œuvre de l'objet d'étude. À titre d'exemple, la mise en regard des élégies antiques et des poèmes d'amour contemporains (comme ceux d'Apollinaire et de Bob Dylan), le pouvoir de la parole dans un contexte politique (Démosthène et Cicéron face aux discours d'acteurs politiques modernes et contemporains, comme ceux d'André Malraux, de Simone Veil ou de Barack Obama) ou encore la mise en œuvre de la rhétorique dans les concours d'éloquence.

D'une manière générale, l'ouverture vers le monde moderne et contemporain constitue l'un des principes essentiels des programmes de langues et cultures de l'Antiquité, dont l'étude, constitutive d'une solide et indispensable culture générale, n'est pas réservée aux seuls élèves qui se destinent à des études littéraires.

- **Des programmes fondés sur une pratique renouvelée de la traduction**

La traduction, entendue au sens large, est au cœur de ces programmes. Elle est l'opération fondamentale par laquelle une culture, un groupe ou un individu s'approprié et assimile un message ou une réalité qui lui sont étrangers. Cet exercice, sous toutes ses formes, dépasse le cadre traditionnel de la version et conduit à développer des pratiques de traduction contextualisée. Sous la conduite du professeur, les élèves repèrent et identifient les éléments signifiants essentiels d'un texte, préalable indispensable à la pratique progressive et autonome de la traduction proprement dite.

À cet effet, une progression dans l'apprentissage est proposée pour conduire les élèves vers l'indispensable connaissance de la syntaxe, de la morphologie et de la morphogénèse du lexique. Il importe également, dans les évaluations, de donner pleinement leur part à des questions portant sur la compréhension et l'interprétation des textes antiques, modernes et contemporains proposés en confrontation, et d'offrir la possibilité à l'élève de rédiger un texte personnel lié à la thématique étudiée.

Aussi ces programmes, sans réduire aucunement la part cruciale de l'apprentissage de la langue qui demeure un enjeu fort, mettent-ils l'accent sur les lectures suivies en latin et en

grec, en édition bilingue, de manière à rendre possible une réelle confrontation des œuvres antiques avec nos textes modernes et contemporains. Pour l'apprentissage de la langue, le professeur utilise les textes supports des objets d'étude, qu'il peut adapter et simplifier selon la situation pédagogique. Les œuvres des auteurs antiques peuvent être étudiées, à partir d'extraits conséquents, par la comparaison de traductions qui éclaire le texte original. Outre les analyses littéraires, historiques et anthropologiques liées à la thématique étudiée, on travaille, tout au long de l'année, les thèmes et les textes selon les perspectives suivantes :

- la confrontation des œuvres antiques, modernes et contemporaines, françaises et étrangères ;
- l'étude de mots-concepts impliquant une connaissance lexicale et culturelle (par exemple, *phusis* et *natura*, *politès* et *ciuis*, *erôs* et *amor*, *technè* et *ars*, etc.) ;
- l'étude de grandes figures mythologiques, historiques et littéraires emblématiques ;
- la présentation de grands repères chronologiques et événementiels sous la forme d'une frise historique la plus simple et efficace possible ;
- la connaissance des grands repères géographiques et culturels par la confrontation des espaces antique et contemporain, en particulier dans l'objet d'étude « Méditerranée ».

- **Des programmes fondés sur une approche interdisciplinaire propre aux langues et cultures de l'Antiquité**

Ces programmes ouvrent résolument une perspective culturelle combinant les disciplines constitutives de la connaissance de l'Antiquité. Associant les questions de langue et les enjeux de civilisation, la littérature et l'histoire, cet enseignement se place au carrefour des sciences humaines et sociales ; dépassant les approches strictement linguistiques ou formalistes, il envisage dans son ensemble le cadre et les contenus culturels. L'enjeu n'est pas de former des anthropologues, mais de faire comprendre aux élèves comment des structures naturelles, sociales et psychologiques s'articulent pour former la complexité du réel. Il s'agit de les aider à mieux comprendre les situations et les processus culturels, individuels et collectifs, à acquérir les repères et connaissances historiques essentiels, à élaborer leur propre représentation du monde. Par leur esprit et par leur objet, les langues et cultures de l'Antiquité contribuent à la construction d'une conscience individuelle humaniste et moderne.

- **Des programmes fondés sur les grands enjeux contemporains**

Les objets d'étude proposés dans les programmes, année après année, ont été conçus pour répondre aux questions légitimes qu'un élève d'aujourd'hui peut se poser sur lui-même, sur la société, sur le politique, sur les choix de civilisation, sur le monde et les grands enjeux contemporains. Ils s'adressent certes aux élèves se destinant à des études littéraires, mais aussi à ceux qui envisagent un cursus scientifique, des études de sciences politiques ou économiques. La perception des permanences, des différences et des rémanences est au cœur de l'enseignement optionnel et de l'enseignement de spécialité : ils traitent de manière complémentaire ces grandes questions propres aux Humanités, entendues ici comme formation culturelle générale, humaniste et citoyenne.

Les cadres d'étude et les pistes proposés sont les mêmes pour le monde grec et le monde romain. Néanmoins, chacune de ces cultures ayant ses spécificités, il importe de les mettre en avant dans le choix et le traitement des œuvres et des documents étudiés.

En classe de seconde, c'est d'abord un questionnement sur l'Homme lui-même qui est proposé aux élèves : qu'est-ce qui fait le propre de l'Homme ? Comment devenir pleinement humain ?

En classe de première, la réflexion se poursuit avec un questionnement sur la cité, le politique et le sacré, l'individu en société dans toutes les formes de relations, privées et publiques.

En classe terminale, l'approche humaniste, dans le sens plein du terme, s'élargit aux interrogations philosophiques, scientifiques et religieuses portant sur la place de l'Homme dans l'Univers. Elles invitent à une réflexion sur les défis de l'humanisme aujourd'hui.

Dans les trois classes, l'**axe « Méditerranée »** propose, dans le prolongement des notions étudiées, une mise en valeur d'un espace géographique et historique fondateur, dans ses principes, son évolution et sa cohésion.

Ces programmes souhaitent ainsi montrer que l'enseignement du latin et du grec est à la confluence des savoirs d'aujourd'hui et au service d'un approfondissement de la culture contemporaine.

Mise en œuvre

Au lycée, l'étude des langues et cultures de l'Antiquité s'inscrit dans la continuité des programmes mis en œuvre au collège (cycle 4), qu'elle prolonge et approfondit.

Cette étude est proposée sous la forme de deux enseignements distincts, en latin et/ou en grec ancien : un enseignement facultatif dispensé aux trois niveaux de la scolarité et un enseignement de spécialité en classe de première et en classe terminale. Ces deux enseignements ont chacun leurs spécificités et leur cohérence propre, ce qui n'interdit pas leur éventuel rapprochement selon la situation pédagogique. D'une manière générale, l'enseignement de spécialité se différencie de l'enseignement optionnel par son caractère littéraire plus affirmé.

Au lycée comme au collège, les apprentissages portent sur deux domaines dépendant étroitement l'un de l'autre et qu'il convient d'aborder de manière décloisonnée : la langue et la culture. En fin de parcours, la connaissance et la maîtrise de ces deux domaines font l'objet d'une évaluation conjointe et proportionnée (élaboration d'un portfolio, épreuve comportant une majeure et une mineure, au choix de l'élève).

- **Littérature, civilisation, culture, histoire**

La lecture des œuvres et des textes majeurs de la littérature gréco-latine, situés dans leur contexte, constitue le socle de l'apprentissage. En fonction de la situation pédagogique, ces œuvres et textes sont abordés selon diverses modalités de lecture : en traduction, en lecture bilingue, en langue originale ; dans leur intégralité ou en extraits. Ils sont confrontés à des œuvres modernes et contemporaines, issues de la littérature française ou étrangère, avec lesquelles ils entrent en résonance. Cette confrontation peut être l'occasion d'aborder l'évolution des formes littéraires (continuité, reprise ou rupture, voire disparition).

Outre les auteurs grecs et latins considérés comme des classiques, les professeurs sont invités à puiser dans la littérature néolatine ou byzantine et à varier les supports écrits, en recourant par exemple à l'épigraphie (épitaphes, graffiti, légendes monétaires...) ou à la papyrologie. Aussi souvent que possible, ils ouvrent des perspectives culturelles en faisant appel à toutes les formes d'expression artistique (peinture, sculpture, musique, cinéma, bande dessinée...), aux ressources du numérique, aux visites – réelles ou virtuelles – de grands musées nationaux et internationaux comme de grands sites mondiaux du patrimoine antique. Ils veillent à confronter Antiquité et modernité avec le souci constant de poser les repères historiques et culturels fondamentaux. Par exemple, la question de l'information et de la rumeur replacée dans son contexte antique peut donner lieu à une mise en relation éclairante entre le phénomène des sycophantes à Athènes au Ve siècle avant J.-C. et celui des fausses informations et rumeurs dans les réseaux sociaux contemporains.

- **Langue et lexique**

Ces apprentissages requièrent une vigilance toute particulière, le professeur étant amené à accueillir en classe de seconde des élèves dont les connaissances linguistiques sont très souvent hétérogènes. En grec notamment, un grand nombre d'élèves commencent l'étude de cette langue lors de leur entrée au lycée. Le professeur veille donc à mettre en œuvre une pédagogie différenciée : les faits de langue et les notions grammaticales sont ainsi différemment abordés en fonction du degré de connaissance déjà acquis par chaque élève.

Dans les programmes, les faits linguistiques sont abordés en deux temps : observation et compréhension d'une part, mémorisation et réinvestissement d'autre part. Afin de prendre en compte l'enseignement conjoint des langues anciennes (ECLA), les notions de langue grecque et latine sont présentées en miroir, chaque fois que cela est possible : la progression est ainsi rendue plus cohérente et plus aisée.

De manière systématique ou, du moins, chaque fois que les faits décrits le permettent, l'apprentissage est enrichi par l'observation du français et d'autres langues vivantes, notamment romanes, afin de sensibiliser les élèves à la continuité autant qu'à la rupture linguistique. Éventuellement, le professeur recourt à des exercices d'oralisation et à la pédagogie des langues vivantes. Il utilise des corpus d'exemples types : l'apprentissage par cœur de quelques vers ou de quelques lignes dans la langue originale, grec ou latin, est encouragé, car il aide à mémoriser des structures linguistiques. Le professeur élabore également des exercices de manipulation syntaxique ou morphologique, ainsi que des exercices d'utilisation des dictionnaires.

Chaque programme annuel comporte une progression grammaticale qui doit pouvoir être adaptée aux situations pédagogiques. Afin de stabiliser les acquis fondamentaux, le professeur n'hésite pas à opérer des choix et à reporter l'étude de certaines notions à l'année suivante.

Le lexique fait l'objet d'un apprentissage raisonné fondé à la fois sur la fréquence et sur la découverte de mots concepts mis en jeu dans les objets d'étude du programme.

L'usage du numérique éducatif constitue déjà une pratique courante et doit être encouragé car il offre de très nombreuses ressources susceptibles d'être utilisées en classe.

Programme

Objets d'étude

En classe de première, le programme propose aux élèves un questionnement sur l'Homme et la cité : comment vivre ensemble ? Comment la pensée politique a-t-elle façonné les relations entre les individus ? Réfléchir à la vie en société invite à s'interroger sur les formes de la citoyenneté, la présence des dieux au cœur de la cité, la tension entre le masculin et le féminin. Ce questionnement nourrit les trois premiers objets d'étude proposés. Le dernier objet d'étude proposé aborde, dans une perspective géographique, chronologique et culturelle le monde méditerranéen.

On éclaire chaque année les objets d'étude et les textes à partir des axes suivants :

- la confrontation des œuvres antiques, modernes et contemporaines, françaises et étrangères ;
- l'approche de mots-concepts impliquant une connaissance lexicale et culturelle (exemples : *politès* et *ciuis*, *dèmos* et *populus*, *hiéros* et *sacer*, etc.) ;
- l'étude de grandes figures mythologiques, historiques et littéraires emblématiques ;
- la présentation de grands repères chronologiques et événementiels sous la forme d'une frise historique la plus simple et efficace possible ;

- la connaissance des grands repères géographiques et culturels par la confrontation des espaces antique et contemporain, en particulier dans l'objet d'étude « Méditerranée ».

Quatre objets d'étude annuels sont proposés, dont trois – parmi lesquels « Méditerranée : conflits, influences et échanges » – doivent être traités. À l'intérieur de chaque objet d'étude, les différents sous-ensembles n'ont pas nécessairement vocation à être tous abordés. En fonction de la situation pédagogique, le professeur choisit les sous-ensembles qu'il souhaite mettre en œuvre, sans s'interdire d'en définir lui-même un autre en relation avec l'objet d'étude principal. Les objets d'étude au programme de l'enseignement optionnel de la classe de première sont communs au latin et au grec. Chacun des enseignements (latin ou grec) conserve sa singularité, notamment pour l'apprentissage de la langue, et implique des horaires dédiés spécifiques. Ces programmes offrent cependant la possibilité d'une approche commune, dans le cas de l'enseignement conjoint des langues anciennes (ECLA), qui implique également des horaires spécifiques.

• **Vivre dans la cité**

Grecs et Romains ont développé diverses conceptions de l'organisation de la cité. L'intérêt pour l'élève est de découvrir les institutions politiques, les structures sociales, les relations privées et publiques antiques pour comprendre les sociétés contemporaines : par exemple, la conception restrictive de la citoyenneté athénienne face à la politique ouverte de Rome, les disparités au sein du corps social ou la place primordiale, dans tous les actes de la vie publique, de la parole et de ses dérives (démagogie, calomnies, rumeurs...). Autant de questions essentielles qui participent de la construction civique des élèves.

- Naissance et évolution de la cité : mythes de fondation, espaces symboliques, figures emblématiques.
- Tous citoyens ? Intégration, assimilation, exclusion.
- La parole : pouvoirs et dérives.

• **Les dieux dans la cité**

L'homme antique ne dissocie pas le politique et le sacré. Les dieux organisent la vie de la cité dans toutes ses réalités, privées et publiques : en Grèce comme à Rome, les cultes et les fêtes rythment le temps humain. Les pratiques divinatoires et oraculaires président aux actes politiques ; dans l'Occident romain comme dans l'Orient hellénisé, le culte impérial se répand, comme en témoignent monuments, textes littéraires et épigraphiques. En outre, le lien étroit entre le politique et le sacré conduit Rome à développer une politique d'intégration particulière : à des degrés divers et avec des succès inégaux, les dieux et les cultes étrangers trouvent leur place dans l'espace public et domestique.

- Cultes, rites et grandes fêtes.
- Le politique et le sacré (sacrifices, pratiques divinatoires et oraculaires, culte impérial).
- Les cultes et les dieux étrangers dans la cité.

• **Masculin, féminin**

Les conceptions du masculin et du féminin sont aujourd'hui, plus que jamais, discutées et questionnées. Découvrir les représentations antiques, dans leur diversité, invite l'élève à enrichir sa réflexion sur les modèles familiaux, le mariage et la sexualité. Les récits mythologiques (travestissement, échange et confusion des sexes) permettent de penser la différence des sexes ; par ailleurs, philosophes, historiens ou poètes dramatiques montrent la réalité des statuts et des rôles sociaux respectifs de l'homme et de la femme. Enfin, les couples mythiques et historiques représentent dans leur diversité heureuse ou tragique les relations amoureuses hétérosexuelles ou homosexuelles.

- Féminin et masculin dans la mythologie : représentations littéraires et artistiques ; travestissement, échange et confusion des sexes ; expression des émotions et des sentiments.
- Femmes et hommes : réalités sociologiques ; représentations et préjugés.
- Amours, amantes et amants ; couples mythiques et historiques.

- **Méditerranée : conflits, influences et échanges**

Le bassin méditerranéen est le théâtre d'enjeux politiques, économiques et culturels. Les cités antiques l'ont habité comme un espace d'hospitalité, d'échanges, de commerces, d'affrontements et d'hégémonie. Cet espace géographique et politique constitue un carrefour de cultures qu'il est fructueux d'observer aujourd'hui.

- Colonisation et conquêtes en Méditerranée : repères historiques.
- Guerres et paix en Méditerranée.
- D'une rive à l'autre : échanges culturels, influences réciproques.

Portfolio

Afin de s'appropriier tout ou partie d'un des quatre objets d'étude, les élèves, comme en classe de seconde, élaborent un dossier personnel, le portfolio, dans une perspective d'ouverture et de création. Le format et le support sont libres (papier ou numérique, poster, affiche...). L'élève élabore un ou deux diptyques parmi les deux possibilités décrites ci-dessous :

Diptyque 1 :

- un texte latin ou grec authentique accompagné de sa traduction ;
- un texte contemporain, français ou étranger.

Diptyque 2 :

- une œuvre iconographique antique ;
- une œuvre iconographique ou filmique contemporaine.

L'objectif est de mettre en résonance ou en confrontation les œuvres sélectionnées. La réflexion conduite par l'élève s'exprime selon des modalités libres faisant appel à son imagination et à sa créativité (essai, exposé écrit ou oral, poster ou affiche, production vidéo, diaporama, etc.). Dans une perspective qu'il a précisément définie, l'élève peut notamment présenter l'auteur, l'époque et la nature des œuvres, en faire un résumé ou une brève description, justifier la composition de son diptyque par une analyse des œuvres choisies, proposer une ouverture dans laquelle il explique en quoi ce rapprochement lui a paru pertinent, lui a plu ou l'a intéressé.

Le professeur propose, en début d'année, une « bibliothèque » d'œuvres antiques, modernes et contemporaines, liée aux différents objets d'étude, pour accompagner les élèves. Ces derniers doivent cependant, notamment pour le choix de l'œuvre moderne ou contemporaine, jouer un rôle actif dans la constitution du diptyque.

Étude de la langue

L'étude de la langue est construite selon une progression sur les trois années de la scolarité au lycée. Les notions linguistiques sont d'abord à observer et à comprendre, avant de faire l'objet d'un apprentissage systématique. La progression proposée a vocation à être adaptée à chaque situation pédagogique tout au long de la scolarité.

- **Grec**

Morphologie nominale :

- la troisième déclinaison (τείχος, πόλις, βασιλεύς) ;
- les adjectifs de la deuxième classe (ἀληθής) ;
- l'interrogatif τίς/τί et l'indéfini τις/τι ;
- le pronom relatif ὃς, ἧ, ὅ.

Morphologie verbale :

Verbes en -ω non contractes :

- l'indicatif parfait actif ; οἶδα ;
- l'imparfait moyen-passif ;
- le participe aoriste actif et moyen
- l'infinitif aoriste actif (sigmatique et thématique) ;
- le présent et l'imparfait de φημί.

Verbes contractes en ἐω-ῶ :

- l'indicatif présent et imparfait actif

Syntaxe nominale :

- la substantivation de l'adjectif, la substantivation de l'infinitif ;
- les emplois des pronoms personnels non réfléchis.

Syntaxe de la phrase :

- la syntaxe des négations οὐ et μή et leurs composés ;
- le complément d'agent du verbe passif ;
- le participe apposé (valeurs circonstancielles) ;
- le génitif absolu ;
- la proposition subordonnée infinitive (verbes introducteurs, repérage des temps de l'infinitif, négations) ;
- la proposition subordonnée relative : l'accord du relatif ;
- ὡς + verbe (ὡς λέγεις, ὡς ἐμοὶ δοκεῖ).

- **Latin**

Morphologie nominale :

- le pronom personnel réfléchi ;
- le pronom et le déterminant interrogatifs *uter, utra, utrum* ;
- les pronoms et déterminants indéfinis *nemo, nihil, solus, totus, nullus, ullus* ;
- les degrés de l'adverbe.

Morphologie verbale :

- le participe aux trois temps ;
- le gérondif et l'adjectif verbal ;
- la forme passive et les verbes déponents à tous les modes et tous les temps.

Syntaxe nominale :

- la syntaxe du pronom personnel réfléchi.

Syntaxe de la phrase

- le complément d'objet au datif, génitif et ablatif ;
- le gérondif et l'adjectif verbal ;
- la phrase passive ;
- le complément d'agent du verbe passif ;
- les propositions subordonnées conjonctives par *quod* et *ut*.

Évaluation des acquis des élèves

Les acquis des élèves, connaissances et compétences, sont évalués régulièrement tout au long de l'année scolaire. Les évaluations prennent appui sur les travaux oraux et écrits des élèves, parmi lesquelles le portfolio. Elles portent sur des champs de compétences variées : l'acquisition d'une culture littéraire, historique, anthropologique et artistique, la capacité à lire, traduire et interpréter les textes, grâce aux connaissances linguistiques, et à mettre en résonance monde antique et monde contemporain.

L'évaluation du portfolio peut se faire par étapes et porter, au libre choix du professeur, sur l'élaboration, la production finale, ou la présentation orale dans la perspective de l'épreuve orale terminale du baccalauréat.

Est notamment prise en compte la pertinence des choix et de l'analyse des documents qui constituent le portfolio. Les élèves peuvent présenter oralement leur travail devant d'autres élèves (devant le groupe de latinistes ou d'hellénistes, devant une classe dans le ou un collège du secteur, ou devant une classe de français ou une classe d'histoire dans leur propre lycée...) ; une exposition ou une présentation en ligne (ENT ou site du lycée) peut être organisée dans l'établissement. Cet enseignement contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre.

Par ailleurs, l'élève qui le souhaite peut nourrir le descriptif des lectures et activités de l'oral de l'épreuve anticipée de français (EAF) de quelques éléments empruntés au portfolio.